



Bulletin des prix 2021

Cerises pour l'industrie

Conformément à la décision du Comité Cerises pour l'industrie du Centre de produits Cerises/prun-
neaux du 28 mai 2021, les prix indicatifs des cerises pour l'industrie, valables **dès aujourd'hui**,
ont été fixés comme suit:

Cerises pour l'industrie Quantité	Fruits cueillis à la main Prix indicatifs (franco centre de ramassage)	Fruits cueillis mécaniquement (secoués) Prix indicatifs (franco centre de ramassage)
jusqu'à 2 500 kg	CHF 1.85/kg, 2.10/kg*	CHF 1.75/kg, 2.00/kg*
2 501 kg – 5 000 kg	CHF 1.92/kg	CHF 1.82/kg
5 001 kg- 10 000 kg	CHF 1.97/kg	CHF 1.87/kg
dès 10 000 kg	bilatéral	bilatéral

*certifié «Hautes-tiges Suisse»

Qualité : Dans l'intérêt d'un déroulement optimal du marché, la production et le commerce acqué-
reur sont invités à sévèrement contrôler la qualité. Les normes FUS doivent absolument être res-
pectées.

Déductions sur les cerises pour l'industrie :

Les cotisations des membres sont fixées paritairement à la charge des producteurs et des premiers
transformateurs comme suit :

Producteur de fruits à noyau pour l'industrie CHF 0.40/100 kg

Premier transformateur de fruits à noyau pour l'industrie CHF 0.40/100 kg

Le premier transformateur effectue la déduction à la charge du producteur de CHF 0.40/100 kg de
fruits à noyau et la reverse à titre fiduciaire à la FUS en y joignant la déduction à sa charge.

Zoug, le 28 mai 2021